

# Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°1 Mars 2006



## Editorial

Après quelques années de tâtonnement avec notre ancien Bulletin d'information de l'AIFM, nous nous sommes rendus compte de ce qu'il était difficile de trouver un moyen de liaison, au-delà de notre propre réseau, entre les personnes qui s'intéressent aux espaces naturels forestiers méditerranéens. Ce réseau est pourtant constitué de 3 300 personnes vivant dans 51 pays, tant dans les milieux strictement forestiers, comme le réseau Sylva mediterranea, ou des réseaux plus axés sur l'approche environnementale, comme le Plan d'action pour la Méditerranée du PNUE, ou sur des approches de politique territoriale.

Aussi avons-nous décidé de lancer un nouveau journal, *Nouvelles des forêts méditerranéennes*, pour donner à tous le moyen de se sentir reliés. Il cesse donc d'être un bulletin d'association pour s'efforcer de devenir le journal de chacun d'entre vous et de bien d'autres.

On y trouvera, chaque trimestre, des annonces sur tout ce que nous aurons appris (de vous tous) en matière d'informations ou de manifestations, des notes techniques, et toutes les nouvelles que vous voudrez bien nous communiquer. Il sera ce que vous nous aiderez à faire.

Mais il faut, pour le recevoir, être abonné, car les lois françaises du pays où nous l'éditions nous y obligent. Vous trouverez au centre de ce numéro les explications relatives à cette nécessité. J'espère que vous les comprendrez et que nous recevrons votre abonnement.

**Mohamed Larbi Chakroun**

## Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>Ca bouge à l'AIFM !</b>	<b>2</b>
<b>Adhésion et abonnement</b>	<b>2</b>
<b>Suberaie de l'Algarve fin 2005 : une forêt en train de dépérir</b>	<b>3</b>
<b>L'agenda des manifestations</b>	<b>8</b>

## Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :  
Louis Amandier  
Rédaction : Jean Bonnier,  
Charlotte Courtin-Ordner, Denys Poulet  
Assistante : Gaëlle Fossoy

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70  
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62  
email : [info@aifm.org](mailto:info@aifm.org)  
<http://www.aifm.org>  
14, rue Louis Astouin  
13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €  
Abonnement : 3,50 €

Les articles s'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal en cours  
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

## Dernièrement, l'AIFM a participé à...

### **En Algarve (Portugal) les 15-16 décembre 2005**

Louis Amandier, administrateur de l'AIFM, a participé à une mission d'étude sur la suberaie de l'Algarve. Le dossier de ce numéro est consacré au compte rendu de son voyage.

### **Dubrovnik (Croatie) du 8 au 10 janvier 2006**

Jean Bonnier, Secrétaire exécutif de l'AIFM, a participé à la réunion d'experts sur la gestion du territoire en Méditerranée, organisée par le Centre d'action régional de Split (Croatie) du Plan d'action pour la Méditerranée (PAP/RAC). Le texte de son intervention est en ligne sur la page "documents" de notre site Internet [www.aifm.org](http://www.aifm.org).\*

### **Sophia Antipolis (France) le 3 février 2006**

Mohamed Larbi Chakroun, Président de l'AIFM, a participé à la 3<sup>ème</sup> réunion du projet "Forêts méditerranéennes et développement durable" au Plan bleu pour la Méditerranée.

### **Marseille (France) les 3 et 4 février 2006**

Jean Bonnier et Denys Poulet, ingénieur à l'AIFM, ont assisté au séminaire "Littoral en danger : comment les régions maritimes d'Europe s'adapteront-elles au climat à venir ?" Notre page Internet "documents en ligne" vous donne accès à toutes les interventions de ce séminaire\*.

### **Barcelone (Espagne) les 22 et 23 février 2006**

Cristina Montiel Molina, administratrice, a assisté au séminaire de clôture de l'action COST E27 : "Les espaces forestiers protégés d'Europe - Analyse et harmonisation".

Vous trouverez bientôt le compte rendu de cette manifestation sur notre site Internet\* (surveillez les "actualités" qui paraissent sur la page d'accueil !).

### **Marseille le 24 février 2006**

L'AIFM a organisé une réunion avec les partenaires du projet RECOFORME sur l'élaboration des recommandations et réflexion sur les suites du projet.

\* Ou disponible sur demande au secrétariat de l'AIFM

## Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

- Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : ..... 17 €
- Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : ..... 52 €
- Cotisation seule pour les personnes physiques : ..... 15 €
- Cotisation seule pour les personnes morales : ..... 50 €
- Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : ..... 3,5 €
- Dons, soutien : ..... €
- TOTAL : ..... €**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Nationalité : .....

Je souhaite recevoir mon courrier :

- en français                       en anglais  
 par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

Je règle ma cotisation :

- Je souhaite recevoir une facture  
 par mandat international net de frais de change et de transfert sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60  
 par chèque (à joindre à ce bulletin),  
seulement pour les comptes domiciliés en France  
 par carte bancaire, (sauf American Express)

Numéro : ..... / .....

Date d'expiration : ..... / .....

Trois derniers chiffres au dos de votre carte : .....

- Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

E-mail professionnel / personnel (préciser) : .....

Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) : .....

Pays : .....

Téléphone (avec indicatif du pays) : .....

Fax (avec indicatif du pays) : .....

## Suberaie de l'Algarve : une forêt en train de dépérir

Compte rendu de mission en Algarve (Portugal), 15-16 décembre 2005

La suberaie de l'Algarve est principalement située sur le massif schisteux de la Serra do Caldeirão au sud du Portugal, non loin de la ville de Faro. Cette région forestière est considérée comme l'un des pôles de production du liège portugais, avec celle de l'Alentejo qui la prolonge vers le Nord. Le peuplement forestier est principalement constitué de chêne-liège et d'un peu de pin maritime et d'*Eucalyptus globulus* planté pour la papeterie. Le couvert est globalement assez clair, suite au mode d'entretien par labour superficiel du sol. Sont aussi omniprésents les maquis à *Cistus ladaniferus* (intérêt possible comme ressource en huiles essentielles ?) et les arbousiers (dont les fruits sont souvent récoltés). Les pentes

dans ce massif sont assez modérées, mais les sols sont très superficiels. Ils sont très souvent dégradés par la pratique des labours et par l'érosion diffuse, qui emporte une terre fine, pourtant peu abondante dans ces altérites de schiste (faciès de leptinite à gros débits parallélépipédiques).

Ce massif a été ravagé par des incendies gigantesques en 2003 et 2004. L'année 2005 a été très sèche, succédant à deux autres années elles-mêmes sèches et chaudes.

La suberaie présente presque partout un état de dégradation très avancé. Beaucoup de dépérissements sont constatés, couvrant sou-

vent des montagnes entières. La qualité du liège de ces arbres est cependant excellente, très réputée dans le pays. Nous pouvons le confirmer au vu des tranches qui apparaissent sur les lèvres des crevasses du liège sur pied. Ce liège est traditionnellement récolté tous les neuf ans. Le coefficient de déliègeage est très élevé et le canon levé dépasse souvent trois mètres de hauteur pour des arbres moyens.

La qualité de la levée est généralement très bonne et très respectueuse de l'intégrité des assises génératrices (la "mère").

Ce dépérissement est très inquiétant car il s'agit là d'une



Liège - Photo : Louis Amandier

ressource fort importante pour les propriétaires et pour l'économie du pays. Des prix de vente de 50 euros par arobe\* ont été cités, soit plus de 3 euros/kg, dix fois plus que ceux pratiqués dans le Var (France)..., il est vrai pour une qualité très inférieure. Si l'on estime la production à 2 quintaux par hectare et par an, le revenu ramené à l'année, c'est-à-dire 600 euros/ha, est exceptionnel pour une forêt méditerranéenne ! L'enjeu économique de la dégradation de ce massif est donc particulièrement important.



Suberaie de l'Algarve - Photo Louis Amandier

### **Quelques recommandations issues des observations de terrain**

### **Profiter d'une dynamique post -incendie localement très forte sur certains versants**

Un versant ubac, en pente assez forte et non labouré, présente une dynamique post-incendie tout à fait remarquable, avec à la fois de nombreux rejets aériens mais surtout beaucoup de drageons qui peuvent reconstituer, à terme, le peuplement. Il convient pour le gestionnaire de profiter des deux années suivant le feu (car il est facile de circuler) pour recéper tous les arbres

trop abîmés, repérables par la part importante d'extrémités de branches complètement calcinées. Ces arbres ont été trop "chauffés" ; ils émettent généralement des rejets aériens, mais meurent dans les deux ans (mortalité différée). Les arbres de petit diamètre doivent aussi être recépés complètement.

### **Reconstituer artificiellement les peuplements en prévoyant les futurs entretiens**

Nous avons également observé plusieurs reboisements artificiels en chêne-liège suivant une technique assez spectaculaire : sillons très profonds réalisés à la charrue en courbes de niveau, espacés d'une dizaine de mètres. Les chênes sont plantés environ tous les trois mètres sur le gros bourrelet créé par le soc. Ils sont protégés

par des abris-serres perforés d'une soixantaine de centimètres de hauteur, butés sur une bonne quinzaine de centimètres, ce qui les dispense de tuteurs. La reprise et la croissance sont excellentes et la plupart des plants observés, âgés d'un an, sortent souvent largement du tube. Il serait intéressant de les revoir dans quelques années pour confirmer cette bonne croissance et surveiller l'apparition éventuelle de plagiotropie.

Cette technique paraît donc efficace pour l'implantation des arbres, mais le microrelief est très accusé : un sillon profond et une butte de terre constituent un obstacle pour des entretiens ultérieurs qui, dans la plupart des cas, devront être réalisés dans le sens de la pente. Nous avons discuté de l'opportunité de l'utilisation d'une pelle-araignée pour réaliser des ameublissements de potets individuels qui ne présenteraient pas un tel inconvénient.

\* Arobe ou arrobe : mesure de capacité usitée en Espagne et au Portugal, contenant 10 à 16 litres ou correspondant à un poids variant de 12 à 15 kg

Programme Interreg III B  
**MEDOCC**  
Pour la cohésion des territoires de l'Europe du Sud



**recoforme**  
RÉSEAUX ET ACTIONS DE COOPÉRATION SUR LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE

Partenaires :



ASSOCIATION INTERNATIONALE FORETS MEDITERRANÉENNES



Comunidad Autónoma de la Región de Murcia



DGRF  
Direcção-Geral dos Recursos Florestais  
Ministério da Agricultura, Pêscas e Florestas



GENERALITAT VALENCIANA



PARCO NAZIONALE DEL VESUVIO



Regione Umbria

# Editorial

Voilà terminées les visites de site et entamée la phase de clôture du projet. En effet, nous avons tenu maintenant un séminaire de lancement à Murcie, six visites de site (Alpilles, Murcie, Valence, Vésuve, Ombrie et Algarve), un séminaire intermédiaire (Eygalières, France) et un atelier de synthèse à Marseille.

Entre-temps, les rencontres bi ou trilatérales se déroulent (échanges bilatéraux sur les thèmes "la planification territoriale et la participation des populations dans le processus", "la propriété privée forestière", "les incendies", "les indicateurs forestiers", "évaluation et suivi de la faune y compris l'avifaune", "le génie biologique", "enquête sur le pastoralisme", "la renaturation : la conduite de la pinède vers une forêt caducifoliée"). Et nous sommes sur le point de pouvoir présenter à nos partenaires "périphériques", les différents acteurs locaux proches des gestionnaires de site, aux pouvoirs publics régionaux et nationaux, aux autorités européennes et à tous

les réseaux auxquels les uns et les autres avons à faire, le résultat de nos travaux.

La clôture du projet aura lieu au Vésuve les 18 et 19 mai prochains, mais d'ores et déjà nous savons que ce sera aussi - et surtout - le lancement d'une suite qui s'inscrira dans l'optique d'un futur programme européen.

Avec vous, nous l'espérons, si vous le souhaitez...

**Jean Bonnier**  
**Secrétaire exécutif**  
**de l'Association Internationale**  
**Forêts Méditerranéennes**

Autres partenaires financeurs :



Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Sommaire

Editorial .....	I
Bilan provisoire des expérimentations et des discussions dans le cadre de RECOFORME, présenté le 24 février 2006 .....	II

# Bilan des expérimentations et des discussions dans le cadre de RECOFORME

Bilan provisoire présenté le 24 février 2006 à Marseille

## Les demandes sociales

Les demandes de la société concernant les forêts méditerranéennes sont à la base de la politique de gestion et d'aménagement de ces territoires.

Les demandes sociales intègrent, selon les cas, une de ces quatre catégories :

- ✓ Une demande de protection essentiellement contre les incendies.
- ✓ Une demande de décor et de paysage.
- ✓ Une demande d'activité économique ou d'utilisation du territoire.
- ✓ Une demande d'espaces naturels et de loisirs.

Il apparaît toutefois que ce n'est pas parce que s'exprime une

demande sociale à un moment donné qu'il faut obligatoirement y répondre. Chaque secteur de la société ne voit (ou ne peut voir) qu'un aspect de la gestion des forêts méditerranéennes ou de leur utilisation, et peut avoir une demande spécifique dont certaines peuvent d'ailleurs être contradictoires. Par exemple, une des demandes des populations est "*Faites une belle forêt, le plus vite possible, et défendez-la*", et en même temps "*Surtout n'y touchez pas*".

Il ne semble pas exister de données objectives sur la demande sociale. Définir une méthode pour mieux la connaître aux différents niveaux est d'autant plus nécessaire que la population augmente et qu'elle ne cesse de voir évoluer ses modes de vie et de consommation.

## Des réponses aux demandes sociales expérimentées dans le cadre de RECOFORME

La prévention contre les incendies a vu un peu partout la mise en place de réseaux de coupures de combustibles facilitant l'intervention des moyens de lutte en cas de sinistre. L'impact sur le paysage, la préservation des écosystèmes ont été pris en compte. Il s'agit de moins en moins de déclinaisons des politiques par



Intervention le 24/02/06 de Jean Bonnier, Secrétaire exécutif de l'AIFM. A sa droite, Carine Ritan, Directrice de l'Agence publique du Massif des Alpilles et Vice-Présidente du Comité de pilotage de RECOFORME - Photo Charlotte Courtin-Ordner

secteur, mais de plus en plus de leur intégration territoriale, associant par exemple selon les régions :

- ✓ La prévention des incendies, la protection de la biodiversité et la préservation d'un paysage souhaité.
- ✓ La prévention des incendies et la production de truffes ou le pastoralisme.
- ✓ La production de bois de feu et la préservation des vertébrés et du paysage.
- ✓ La prévention des incendies et la production de liège.
- ✓ La protection contre l'érosion, la naturalisation et l'accueil du public.

Le coût d'entretien des infrastructures de lutte contre les incendies a conduit les partenaires à envisager les moyens de développer leur utilisation socio-économique (chasse, loisirs, truffes, bois de chauffage, liège...) pour pouvoir en partager le financement.

Un ensemble d'outils de gestion territoriale (comme les Zones d'intervention forestière, les Parcs naturels régionaux, les plans d'aménagement régionaux, la Défense des forêts contre l'incen-

die, Natura 2000...), intégrant différents facteurs pertinents liés au milieu et aux demandes, est utilisé.

La biodiversité et le paysage deviennent un des objectifs les plus importants de la gestion forestière. L'impact du type de sylviculture sur la faune est envisagé, entraînant de nombreuses expérimentations sylvicoles (par bouquets dans les futaies, balivage par groupe dans les taillis).

Ces sylvicultures environnementales cherchent à mieux prendre en compte la demande sociale. Elles constituent un compromis entre une rentabilité économique rarement assurée mais que l'on tente de préserver malgré tout et les attentes en termes de biodiversité et de paysage.

Les méthodes utilisées doivent être flexibles pour optimiser les réponses aux nouvelles attentes de la forêt (fonction écologique, rôle de protection, espace de loisirs...).

Le problème des essences exotiques envahissantes à travers le robinier sur les pentes du Vésuve n'a pas été évalué de la même

façon par les différents partenaires. Certains d'entre eux pensent qu'il faut le remplacer ; d'autres jugent que cela n'est pas si important, et qu'une transition vers un peuplement correspondant aux essences présentes auparavant peut se réaliser naturellement mais dans la durée.

## Pourquoi protéger le patrimoine forestier ?

La protection d'un patrimoine est liée à la valeur qu'on lui confère. Quelle est alors la valeur des forêts méditerranéennes ? Doit-on investir dans ce patrimoine ?

La production ligneuse de la forêt augmente, mais elle a une valeur économique de plus en plus faible car elle est soumise à une concurrence mondiale. La valeur de ce patrimoine n'est pas entièrement connue car les externalités sont difficiles à calculer. Bien des produits des forêts méditerranéennes ne sont pas marchands. Pour les promouvoir et justifier des actions sylvicoles, une approche libérale basée sur la valeur monétaire n'est pas toujours adaptée.



Séminaire d'élaboration des recommandations de RECOFORME. De gauche à droite : Bruno del Vita (Parc national du Vésuve), Matteo Rinaldi (Parc national du Vésuve), Carine Ritan (Agence publique du Massif des Alpilles), Jean Bonnier (AIFM) et Denys Poulet (AIFM) - Photo Charlotte Courtin-Ordher



**Régis Gatti, Président de l'Association des communes forestières du département des Bouches-du-Rhône (Provence-Alpes-Côte d'Azur, France) et Président de la Commission patrimoine naturel du futur Parc naturel régional des Alpilles** - Photo Charlotte Courtin-Ordner

Il semblerait que la société souhaite néanmoins protéger ces espaces.

Atteindre les objectifs répondant aux demandes sociales est difficile et coûteux. Une nouvelle approche de la mise en valeur de la forêt méditerranéenne est pour cela nécessaire. La considérer comme un bien culturel qui doit être préservé en tant que patrimoine commun pourrait être une voie à explorer. Il ne faut néanmoins pas perdre de vue que si la valeur du bois remontait, cela faciliterait le développement de la sylviculture en Méditerranée.

## Quelles politiques forestières promouvoir et quels financements mobiliser ?

Classiquement, une forêt est considérée importante lorsqu'elle produit du bois (ou une autre production marchande rentable comme le liège). Dans ce cas il y a effectivement une gestion forestière qui est facile à concevoir. Cependant, il existe peu de politiques forestières en Méditerranée, ou plutôt il y a peu de politiques forestières pour les forêts qui ne produisent pas suffisamment de bois.

Les réflexions sur les politiques concernant les forêts "pauvres en bois" sont insuffisantes.

Les politiques forestières deviennent alors liées aux questions de financement de l'investissement et de l'entretien.

Beaucoup de ces biens et services sont non-marchands, c'est-à-dire sont des biens publics (à la disposition de tous) et leur utilisation n'entraîne pas leur diminution ou la perte de leurs qualités. Si les gens ne sont pas prêts à payer pour ces biens et services, les moyens pour leur gestion durable seront insuffisants. En fonction des situations, des solutions peuvent se baser sur :

- ✓ La production conjointe : produire des biens publics avec des biens et services marchands, comme le liège dont la culture dessine un paysage typique et joue un rôle dans la lutte contre l'érosion. D'autres produits comme le tourisme (accès limité, paiement pour utiliser des espaces, ou services payant accompagnant la visite) peuvent être développés. Il faut dans ce cas introduire des mécanismes d'exclusion. Cela est envisageable sous certaines conditions.

- ✓ L'augmentation de sa prise de conscience par rapport à ces espaces pour que la société accepte de payer, d'où l'importance de la vulgarisation qui permettrait d'accroître sa contribution volontaire.

- ✓ Le financement coercitif par la voie de l'impôt.

Certains pensent que les politiques forestières méditerranéennes sont trop nombreuses et dispersées et que la société, par volonté de simplification, en voudrait une seule. Dans ce cas, une politique méditerranéenne signifierait que l'on veut que la forêt rapporte de l'argent.

Certaines aménités ont trouvé des moyens de se faire rembourser. Il faudrait définir des unités

pour payer une aménité non marchande de la forêt méditerranéenne (puits à carbone, nappes phréatiques). Il serait souhaitable que les économistes se penchent sur ce problème. A titre d'exemple, la ville de New York a passé une convention avec les propriétaires forestiers du bassin versant qui fournit de l'eau à la ville. Ils sont payés au m<sup>3</sup> d'eau qu'on estime qu'ils permettent de fournir à la ville en entretenant leur forêt.

L'emploi dans les territoires doit également être abordé. Selon le type d'action ou d'aménagement choisi, l'impact sur l'emploi local sera différent. Parfois une solution nécessitant plus de main d'œuvre pourrait être favorisée. Elle aurait un intérêt certain pour l'entretien ultérieur des ouvrages conçus. La question des emplois potentiels en fonction des décisions prises doit être posée.

Les politiques forestières doivent nécessairement intégrer la

multifonctionnalité.

D'autre part une politique générale nécessite des outils de la mémoire du territoire qui devront être déterminés collectivement.

## **Les contraintes du foncier et les relations entre l'action publique et les propriétaires privés**

Le constat est fait d'une forte proportion de propriétés privées en milieu forestier (de 70 à 99 % selon les zones pilotes) et en général de son morcellement, de leur abandon et de l'absentéisme des propriétaires.

L'intervention de la collectivité publique dans les propriétés privées (qui sont à la libre disposition de leurs propriétaires) est jugée

légitime lorsqu'il y a un risque pour la société. Cependant on ne dispose pas partout de solutions juridiques adaptées pour que la collectivité puisse intervenir. Des solutions différentes sont à l'œuvre dans les zones pilotes du projet. Elles intègrent toutes la contractualisation avec les propriétaires, avec un degré d'obligation qui varie de l'unique concertation et persuasion des propriétaires à des mesures d'exécution d'office accompagnées de sanctions envers les propriétaires qui s'y opposeraient. L'objet principal de l'intervention publique est la prévention des incendies.

La question de la légitimité de l'intervention publique dans le domaine privé, lorsqu'il s'agit d'actions concernant le paysage ou la protection de la biodiversité, a été posée.

Dans tous les cas rencontrés, les gestionnaires se heurtent à la difficulté d'identifier et de contacter



*Intervention de Carine Ritan. A sa droite, Matteo Rinaldi, Directeur de Parc national du Vésuve et Président du Comité de pilotage du projet RECOFORME. A sa gauche, Jean Bonnier, Secrétaire exécutif de l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes - Photo Charlotte Courtin-Ordner*

tous les propriétaires.

L'utilisation de fonds publics dans le domaine privé pose dans certains cas des problèmes déontologiques car elle pourrait être interprétée comme un moyen d'enrichissement des propriétaires qui tireraient, au moins en partie, profit de cet investissement collectif. Une contrepartie financière ou de services négociés (droit de chasse, accueil du public...) peut être envisagée, tout en rappelant que dans bien des situations l'exploitation des espaces forestiers n'est pas rentable. Cependant les situations diffèrent d'une zone à l'autre : certaines activités comme la chasse, les loisirs peuvent être ouvertes au public sans restriction ou être d'accès réglementé ; d'autre part certaines zones procurent un revenu pouvant être important à travers le liège, le bois de feu ou la truffe.

Il est parfois considéré que

s'agissant de travaux d'intérêt général, leur financement doit être uniquement à la charge de la collectivité. Néanmoins dans certaines régions, les propriétaires ont l'obligation de mettre en œuvre un dispositif de prévention, car en cas de sinistre, leur responsabilité juridique pourrait être engagée.

Quelles que soient les modalités de l'intervention dans les propriétés privées, la concertation avec les propriétaires est un préalable. Toutefois il a été relevé un paradoxe à vouloir associer des propriétaires à des questions publiques lorsqu'ils ne sont guère intéressés, ce qui est fréquemment constaté.

Il est suggéré de dynamiser le milieu des propriétaires forestiers privés. Une solution pourrait être le développement de modèles participatifs, ouverts et innovants : contrats, gestion partagée,

conventions... Si les propriétaires manifestent un intérêt, cela rend possible une politique les associant.

## **Le nécessaire développement de la communication et de la concertation**

La communication vers les différents groupes de la société (propriétaires, ruraux, urbains, utilisateurs, représentants élus, gestionnaires, chercheurs) est une nécessité et un problème perçus par tous.

Elle permettrait une meilleure compréhension et prise en compte des demandes sociales, un plus grand soutien financier, une meilleure acceptation des choix et de ce qui est entrepris, une meilleure visibilité, mais aussi une meilleure diffusion des connais-



Participants au séminaire de RECOFORME du vendredi 24 février 2006 - Photo Charlotte Courtin-Ordner

sances et coopération, essentielles dans un contexte de ressources insuffisantes.

La communication vers les responsables politiques doit mettre en avant que la résolution des problèmes rencontrés par les forêts ne peut pas être acquise en un ou deux ans, et que les délais de la sylviculture sont nettement plus longs que ceux des mandats électifs.

La question "quelle communication adopter ?" revient régulièrement. A titre d'exemple, on peut citer l'expérience de l'utilisation de la certification forestière dans une aire protégée publique comme vecteur de communication et moyen d'implication des partenaires.

La concertation est incontournable pour la prise en compte des besoins des ruraux et des urbains, et essentielle pour que les actions puissent être durables. D'autre part, elle favorise l'implication des propriétaires, nécessaire, car la collectivité n'a pas les moyens de tout imposer par recours juridique.

Le problème de la vulgarisation de l'information et des résultats des recherches, quand elles ont eu lieu, mais aussi du transfert des expériences pilotes est appelé à être résolu. Quelles méthodes doit-on suivre pour cela ?

## **Vers une sylviculture intégrant les caractéristiques des espaces forestiers méditerranéens**

Le climat méditerranéen est unique à cause du fort déficit pluviométrique estival. Sans eau, peu de bois est produit en été. La forêt méditerranéenne fournira donc moins de bois que les autres forêts du monde, et aura donc du mal à permettre des activités rentables si tout est axé sur les productions ligneuses qui ne sont pas

structurellement en position de concurrence. Il faut trouver d'autres biens ou services qui s'accommodent du climat.

En Méditerranée, le paysage et la culture ont plus d'importance par rapport à la production ligneuse, que dans les autres régions.

La vision qu'ont les méditerranéens de leurs territoires est spécifique, même si elle n'est pas toujours reconnue ou si l'on n'en a pas conscience. Elle consiste en une vision intégratrice de la politique forestière où il s'agit tout autant de gérer un patrimoine qu'un territoire.

Ainsi de nombreuses expériences de sylviculture intégrant des préoccupations de gestion de la biodiversité, du paysage, de protection contre les risques, de production ligneuse et non ligneuse ont été conduites dans le cadre de RECOFORME. Parmi elles, on peut citer :

- ✓ La gestion des taillis en balivage par groupe pour que les coupes aient un impact visuel moindre, pour que l'impact sur la faune soit faible, pour prévenir l'érosion et exploiter de façon rentable le bois de feu en Ombrie.
- ✓ La prévention des incendies par des aménagements de Défense des forêts contre l'incendie prenant en compte leur impact sur le paysage et sur la biodiversité (décalage des dates de coupes, traitement alvéolaire) dans les Alpilles.
- ✓ La mise en place d'ouvrage de prévention contre les incendies intégrant le pastoralisme et la production truffière à Valence.
- ✓ La sylviculture par bouquets pour permettre le développement de la faune à Murcie.
- ✓ Les travaux de génie biologique pour contenir l'érosion sur les pentes du Vésuve et favoriser l'accueil du public au Vésuve.
- ✓ L'exploitation du liège et la prévention contre les incendies en Algarve.

Le manque de concepts d'aménagement intégrateurs adaptés à la Méditerranée a été souligné.

La mise en place d'une sylviculture spécifique ou appropriée permettrait de répondre à la vision qu'a la société des espaces forestiers méditerranéens. Il reste à clairement la définir, mais aussi à anticiper les futures demandes sociales (car la sylviculture d'aujourd'hui façonne les forêts de demain), ce qui est loin d'être évident.

Un plus grande diversification des essences permettrait de changer l'utilisation des territoires forestiers, si cela devenait nécessaire. Pour que l'utilisation d'un milieu soit durable, les productions de celui-ci doivent pouvoir être évolutives.

Même si les utilisations alternatives des ressources forestières (liège, truffes, chasse, élevage) sont des occasions à saisir, elles risquent toutefois de ne pas être suffisantes pour résoudre les problèmes de rentabilité de forêts méditerranéennes. Néanmoins elles permettent de réduire certains coûts de gestion, notamment dans le cadre de la protection contre les feux.

Au niveau de la lutte contre l'incendie, se pose la question de la façon d'exporter la biomasse pour diminuer les risques dans de bonnes conditions écologiques, économiques et sociales.

Plus qu'une sylviculture méditerranéenne standardisée qui devrait conduire à des problèmes de schématisation face à la diversité des milieux, il serait souhaitable de mettre en oeuvre des sylvicultures méditerranéennes permettant de répondre de façon équilibrée, à la variété des situations, aux différentes contraintes de la gestion multifonctionnelle, et cela à un coût acceptable.

Les nouvelles voies pour une sylviculture multifonctionnelle

méditerranéenne peuvent se baser :

- ✓ Au niveau environnemental sur la gestion de la biodiversité (certains aménagements comme les taillis ou systèmes sylvopastoraux engendrent une biodiversité importante) et les changements climatiques (les puits de carbone).
- ✓ Sur la production selon les zones (bois, truffe, champignons, pastoralisme, chasse, liège).
- ✓ Sur la prévention des incendies qui passe par l'aménagement intégré du territoire et la gestion des combustibles comme par exemple le développement de l'utilisation du bois-énergie ; sur la prévention de l'érosion et la gestion du bilan hydrique.
- ✓ Au niveau touristique sur le paysage, les loisirs.
- ✓ Sur le développement de

techniques pour répondre à des objectifs communs, et sur une politique de mutualisation des objectifs.

Des pratiques sylvicoles pourraient ainsi être expérimentées ou développées :

- ✓ Favoriser les espèces climatiques.
- ✓ Etablir des bandes de haute densité (pour arrêter les feux).
- ✓ Favoriser les peuplements mixtes.
- ✓ Aménager les ripisylves qui produisent beaucoup de biomasse, ce qui peut poser des problèmes par rapport aux incendies.
- ✓ Développer les forêts de production dans les terrains avec de fortes pentes en utilisant des nouvelles technologies.

Les aires protégées pourraient être des références pour le reste

du territoire, où seraient testées de nouvelles gestions forestières adaptées aux espaces méditerranéens.



**Participants au séminaire de RECOFORME du vendredi 24 février 2006 - Photo Charlotte Courtin-Ordner**

**Utiliser au mieux  
la variabilité  
génétique  
pour sélectionner  
les géotypes  
du futur**

L'observation attentive de ces versants très dégradés permet de repérer quelques arbres assez rares qui semblent échapper au dépérissement généralisé. Ces arbres possèdent un houppier vert et assez dense. Nous proposons de recenser de tels arbres et de les utiliser comme générateurs pour y prélever les glands destinés aux pépinières. Il est possible que cette résistance soit d'ordre génétique. Bien entendu, il faudra combiner ce critère avec celui de la qualité du liège produit, mais il semble bien qu'il y ait

là un potentiel d'adaptation pour la suberaie du futur. Il faudra voir avec des généticiens comment conserver ces arbres *in situ* ou *ex situ* afin de pouvoir fournir, à terme, les plants indispensables à une reconstitution qui sera très vite indispensable.

**Confirmer l'action  
de certains  
pathogènes  
ou ravageurs  
primaires**

L'hypothèse émise par certains spécialistes pour expliquer le dépérissement serait l'activité virulente d'un champignon pathogène (le *Phytophthora cinnamomi*), responsable de la maladie de l'encre connue sur beaucoup de feuillus. Ce pathogène des

racines serait largement inoculé par les outils aratoires employés pour les entretiens. Il nous a semblé que cette attaque généralisée est peu compatible avec le mode de transmission du champignon dans l'eau du sol, les dernières années ayant été particulièrement sèches... A notre avis, l'hypothèse émise mériterait donc d'être prouvée par des analyses pertinentes.

Certains arbres ont été examinés en détail, certaines branches conservant des feuilles vertes au sein de houppiers déjà secs (photo page 6). Un gros bouquet d'armillaire a été observé sur une section d'arbre mort à deux mètres du sol. Ce champignon peut se comporter en saprophyte secondaire et ne semble pas, a priori, être la cause de la mort de l'arbre. Signalons



Reboisement artificiel en chêne-liège dans des sillons réalisés à la charrue - Photo : Louis Amandier

encore la présence de *Platypus cylindrus*, dont attestent des traces de sciure dans des fissures non lavées par la pluie. Sur certains petits arbres dépérissant, des points de suintement de tanin ont aussi été observés au fond de fissures du liège mâle.

### **Que penser globalement de ce dépérissement généralisé ?**

Comme c'est souvent la règle dans les phénomènes écologiques, il est très vraisemblable que le dépérissement observé soit la résultante de plusieurs causes concomitantes.

La première pourrait être la sécheresse climatique cumulée sur plusieurs années.

Nous n'avons pas d'argument pour affirmer qu'il s'agit d'une tendance lourde du réchauffement climatique mondial lié à l'effet de serre, ou d'une simple péripiétie qui peut se produire de temps en temps... mais il serait sage de prendre des précautions — en particulier en sélectionnant d'ores et déjà des populations plus résistantes.

La seconde, qui interfère avec la première, c'est la faiblesse de la réserve en eau du sol, liée à la géologie et à l'emploi du labour pour entretenir périodiquement les peuplements. Avec des sols aussi superficiels, cette pratique est désastreuse car la perte de la terre fine amenuise considérablement la capacité de rétention.

Ces labours sont, en quelque sorte, "transposés" des plaines voisines de l'Alentejo, où cette

pratique est utilisée depuis des siècles dans le cadre d'un système agraire agro-sylvo-pastoral appelé "montado" au Portugal et "dehesa" en Espagne : culture en sec de céréales pendant un an ou deux, suivie pendant quelques années d'une jachère pâturée par du bétail. Le liège est récolté sur des arbres implantés à faible densité. En l'absence d'érosion, le système est parfaitement cohérent sur le plan écologique ; il produit aussi l'un des plus beaux paysages méditerranéens.

Sur les pentes de l'Algarve, il semble préférable d'utiliser, pour contrôler la repousse du maquis, le gyrobroyeur plutôt que la charrue. Le broyat laissé au sol peut alors protéger le sol contre l'érosion. Il serait peut-être opportun de réaliser

quelques analyses de sols pour déceler d'éventuelles carences et éventuellement les corriger par des fertilisations correctives. La plus importante devrait être la matière organique, trop rapidement minéralisée suite au travail du sol. Localement, une culture améliorante de légumineuses (par exemple du trèfle souterrain implanté sous couvert de lupin), associée à une fumure phosphatée, pourrait se révéler appropriée pour reconstituer des sols dégradés, avant de passer à un système d'entretien fondé sur le gyrobroyage. Le sylvo-pastoralisme pourrait alors avantageusement limiter la fréquence des interventions mécaniques - sans toutefois les remplacer complètement. La biodiversité devrait aussi y trouver son compte.



**Chêne liège de l'Algarve en cours de dépérissement**

Photo : Louis Amandier

Les attaques de pathogènes et de ravageurs pourraient bien n'être que des conséquences de cette combinaison de sécheresse et de dégradation du sol. Elles méritent cependant d'être étudiées de façon approfondie pour mieux comprendre le mécanisme du dépérissement et, éventuellement, pour dégager des perspectives ciblées de prévention ou de lutte.

### ***En guise de conclusion***

La situation que nous avons découverte en Algarve nous semble extrêmement grave et préoccupante. Les forestiers régionaux auront besoin de rechercher des compétences de spécialistes et, certainement, de mobiliser des financements importants pour faire face à un tel phénomène. Les ZIF (zones d'intervention forestière) devraient fournir un cadre administratif approprié pour des interventions indispensables et urgentes de restauration des suberaies.

***Louis Amandier - ingénieur  
forestier du CRPF-PACA  
louis.amandier@crpf.fr***

Participants de cette mission :

Vanda Acacio, en fin de thèse sur la dynamique de cette suberaie

José Rosendo (Commission régionale de reforestation de l'Algarve)

João Pinho (Commission nationale de reforestation)

Jean-Michel Pirastru chargé de mission Natura 2000 (Agence publique du massif des Alpilles, France)

## Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web ([www.aifm.org](http://www.aifm.org)).  
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

### Colloque international : "Prévention des feux de forêt : synergie des démarches prévision, prévention, limitation"

Les 6 et 7 avril 2006 à Bordeaux (France)  
Contact : DFCI Aquitaine / [info@ardfci.com](mailto:info@ardfci.com)  
Tél. : +33 (0)5 57 85 40 42 - Fax : +33 (0)5 57 85 40 26  
Site web : [www.feudeforet.org](http://www.feudeforet.org)

### Egurtek : le 1<sup>er</sup> symposium international d'architecture et de construction en bois

Du 26 au 27 avril 2006 - Bilbao (Espagne)  
e-mail : [congresos@bilaboexhibitioncentre.com](mailto:congresos@bilaboexhibitioncentre.com)  
Site web : [bilaboexhibitioncentre.com/construlan](http://bilaboexhibitioncentre.com/construlan)

### Les indicateurs environnementaux comme outil d'appui à la gestion durable du milieu rural

Du 8 au 12 mai 2006 - Saragosse (Espagne)  
Contact : Institut Agronomique Méditerranéen de Saragosse (IAMZ).  
Tel. : (+34) 976 716000 - Fax : (+34) 976 716001  
e-mail : [iamz@iamz.ciheam.org](mailto:iamz@iamz.ciheam.org)  
Website : [www.iamz.ciheam.org](http://www.iamz.ciheam.org)

### Séminaire final du projet RECOFORME

Du 18 au 19 mai 2006 - Naples (Italie)  
Contact : AIFM - e-mail : [denys.poulet@aifm.org](mailto:denys.poulet@aifm.org)

### Journée technique d'étude sur les potentialités forestières d'un territoire

Le 19 mai 2006 - Sainte Baume (Var - France)  
Contact : Forêt méditerranéenne  
e-mail : [info@foret-mediterraneenne](mailto:info@foret-mediterraneenne)  
Site Web : [www.foret-mediterraneenne.org/evts3.htm](http://www.foret-mediterraneenne.org/evts3.htm)

### Conférence internationale "Héritage culturel et gestion durable de la forêt : le rôle du savoir traditionnel"

Du 8 au 10 juin - Florence (Italie)  
Site web : [www.forestlandscape.unifi.it/chsfm\\_2006.asp](http://www.forestlandscape.unifi.it/chsfm_2006.asp)  
Contact : Dr. Valentina Marinai  
e-mails : [info.forest@unifi.it](mailto:info.forest@unifi.it) ou [vmarinai@gmail.com](mailto:vmarinai@gmail.com)  
Tél. / Fax : +39 055 3288682

### Foire Euroforest

Du 16 au 18 juin 2006 - St-Bonnet-de-Joux (France)  
Site web : [www.euroforest2006.com](http://www.euroforest2006.com)

### Rencontre nationale italienne : "Les plantes méditerranéennes dans les choix stratégiques pour l'agriculture et l'environnement"

Derniers jours de septembre 2006 à Bari (Italie)  
Contacts : Barbara de Lucia - Giuseppe De Maestro  
e-mail : [cpmbari@agr.uniba.it](mailto:cpmbari@agr.uniba.it)  
Website : [www.jsbf.net/cpmbari/index.php](http://www.jsbf.net/cpmbari/index.php)

### Congrès international des forêts cultivées : "Le rôle de la forêt de plantation dans le développement durable"

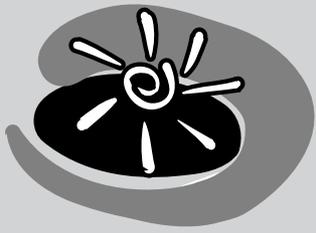
Du 3 au 7 octobre 2006 à Bilbao (Espagne)  
Site web du congrès : [www.usse.es](http://www.usse.es)  
Contact : Oscar Barreiro, [obarreiro@usse.es](mailto:obarreiro@usse.es)  
Site web du forum scientifique : [www.iefc.net](http://www.iefc.net)  
Contact : Christophe Orazio, [conference86@iefc.net](mailto:conference86@iefc.net)

### Conférence scientifique "Biens et services des écosystèmes des forêts plantées"

Du 4 au 7 octobre 2006 - Bilbao (Espagne)  
Site web : [www.waldbau.uni-freiburg.de/bilbao.html](http://www.waldbau.uni-freiburg.de/bilbao.html)  
e-mail : [conference86@iefc.net](mailto:conference86@iefc.net)

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :





# Nouvelles des forêts méditerranéennes

**C**her lecteur. Vous avez en main le premier numéro de la nouvelle formule du Bulletin : les Nouvelles des forêts méditerranéennes.

Cette nouvelle formule correspond à la fois au souci de vous informer au mieux et à celui de répondre aux exigences du droit français, pays où nous l'éditions.

Nous ne pouvons diffuser ce journal dans des conditions économiquement supportables qu'à des abonnés ayant payé leur abonnement.

Voilà pourquoi il est indispensable que nous recevions le paiement de votre abonnement (3,5 euro par an) accompagné de votre bulletin d'abonnement.

Compte tenu des questions bancaires, vous pouvez :

1. Adresser votre contribution à notre représentant de votre pays (liste jointe)
2. Nous faire tenir votre règlement en liquide, lorsque vous en avez l'occasion (3,5 € ou 5 US\$)
3. Payer par carte bancaire.

Malgré le regret que nous en avons, nous ne pouvons plus vous adresser ce journal si nous ne disposons pas des documents comptables prouvant que vous avez payé votre abonnement.

Aussi, nous comptons doublement sur vous : vous vous intéressez à nos activités et vous y contribuez.

Merci de votre collaboration

*Mohamed Larbi Chakroun*

Si vous souhaitez adresser le montant de votre abonnement à "Nouvelles des forêts méditerranéennes" et/ou de votre adhésion à l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes à une personne de votre pays vous pouvez vous adresser à :

Algérie : Amar MADOUÏ  
Université de Ferhat Abbas de Setif, Faculté des Sciences, Département de Biologie, 19000 Sétif  
e-mail : mado\_amar@yahoo.fr

Espagne : Sra Cristina MONTEIOL-MOLINA  
Universidad Complutense de Madrid  
Facultad de Geografía e Historia, Departamento de Análisis Geográfico Regional y Geografía física, Ciudad universitaria, 28040 Madrid  
e-mail : crismont@ghis.ucm.es

Grèce : Dany GHOSN  
Mediterranean Agronomic Institute of Chania  
Dpt of Environment, Alsyllion Agrokepion, PO Box 85, 73100 Chania  
e-mail : dghosn@maich.gr

Israël : Simon BERKOWICZ  
Hebrew university of Jerusalem  
Arid Ecosystems Research Centre, Earth sciences, Givat Ram Campus, 91904 Jerusalem  
e-mail : berkowi@vms.huji.ac.il

Italie : Beti PIOTTO  
APAT, Dipartimento Difesa della Natura  
Via Curtatone 3, 00185 Roma  
e-mail : piotto@apat.it

Maroc : Omar MHIRIT  
118 Av. Mehdi Benbarka  
Secteur 4M6 - Hay Riad, Rabat  
e-mail : mhiritomar@menara.ma - Tel 212 (0) 60937717

Portugal : Américo CARVALHO MENDES  
Universidade catolica portuguesa  
Centro Regional do Porto - Polo da Faz, Rua Diogo Botelho 1327, 4150 Porto  
e-mail : amendes@porto.ucp.pt

Tunisie : Abdelhamid KHALDI  
INRF, BP10, 2080 Tunis Ariana  
e-mail : khaldi.abdelhamid@iresa.agrinet.tn

Turquie : Turgut CELIKKOL  
Kenedi Cad n°102/5, 06700 Ankara  
e-mail : ankaratema@yahoo.com